

Genappe, le 27 Juillet 2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre jeune entreprise, Skysun, souhaite développer un champ agrivoltaïque à Fumal entre la carrière de Moha et l'autoroute.

C'est un projet que nous voulons à la fois écologique et social. Ce qui sous-entend de le construire en collaboration avec toutes les parties concernées.

Nous avons entamé des discussions avec l'agriculteur qui exploite le terrain, la commune de Braives et des experts en biodiversité et en agronomie. Cependant il nous manque votre indispensable opinion avant d'avancer davantage dans ce projet et remettre une demande de permis.

Vous qui êtes riverain.e de notre projet. Il nous tient particulièrement à cœur d'écouter vos opinions, vos craintes, vos attentes et de les comprendre afin d'y répondre au mieux.

Il s'agit ici de construire un nouveau modèle, toutes les idées sont bonnes à prendre !

Nous serions dès lors très heureux de vous rencontrer à l'occasion de la séance d'information que nous organisons afin de vous présenter le projet. Toutes les informations pratiques concernant cette invitation se trouvent en page 4 de cette lettre.

Les autres pages sont un condensé d'information afin de vous aider à comprendre le projet envisagé.

Nous vous souhaitons une agréable lecture !

Bien à vous,

Arthur, Léopold et toute l'équipe Skysun.

SKYSUN SA
Rue de la forge 10, 1470 Genappe
BE 06 7878 5709



www.skysun.be

Qui sommes-nous ?

Skysun est une entreprise spécialisée dans le tiers investissement photovoltaïque créée en 2017 par Léopold Coppieters (27 ans) et Arthur Dawans (28 ans). Étant encore tout deux étudiants à cette époque, Léopold (Sciences et gestion de l'environnement - ULB) et Arthur (Sciences économiques – UCL) ont agrégé leur savoir dans un projet commun : Skysun.

Skysun réalise sa première installation de 1000 panneaux en 2018 chez AG Real Estate à Bruxelles. Depuis lors, Skysun a développé et exploite plus de 21.000 panneaux en Belgique, de quoi assurer la consommation de plus de 3000 ménages.

Skysun a notamment développé le projet « Solar Market » aux abattoirs d'Anderlecht ([vidéo de 2'](#)). Il s'agit de la plus grande installation photovoltaïque architecturale en milieu urbain d'Europe et une première sur un monument classé belge. Le tout en collaboration avec la commission royale des monuments et sites. Afin d'inclure les citoyens dans ce projet, un crowd lending (prêt participatif) de 300.000,00€ a été entrepris et conclu avec succès via la plateforme liégeoise EccoNova.

La mission de Skysun est de financer la transition énergétique et sa vision de stimuler créativement les organisations afin d'en faire des acteurs du développement durable.

C'est dans cette démarche que Skysun dirige actuellement ses efforts vers la création de parcs agrivoltaïques prônant écologie, pérennité et consultation sociale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.skysun.eu



SKYSUN SA
Rue de la forge 10, 1470 Genappe
BE 06 7878 5709



www.skysun.be

Le projet

Qu'est-ce qu'un champ agrivoltaïque ?

Le terme « agrivoltaïsme » désigne une pratique consistant à associer sur un même site une production agricole (maraîchage, élevage ou vigne) et de manière secondaire, une production d'électricité par des panneaux solaires photovoltaïques.

La localisation

Le projet sera situé entre l'autoroute et la carrière de Moha. La parcelle concernée se situe encore sur la commune de Braives. Afin d'avoir un impact minime sur le paysage, nous avons placé l'installation dans le fond de la vallée derrière la végétation naturelle. Elle ne sera que faiblement visible depuis les hauteurs du village de Wanzoul et invisible depuis tout autre point de vue.



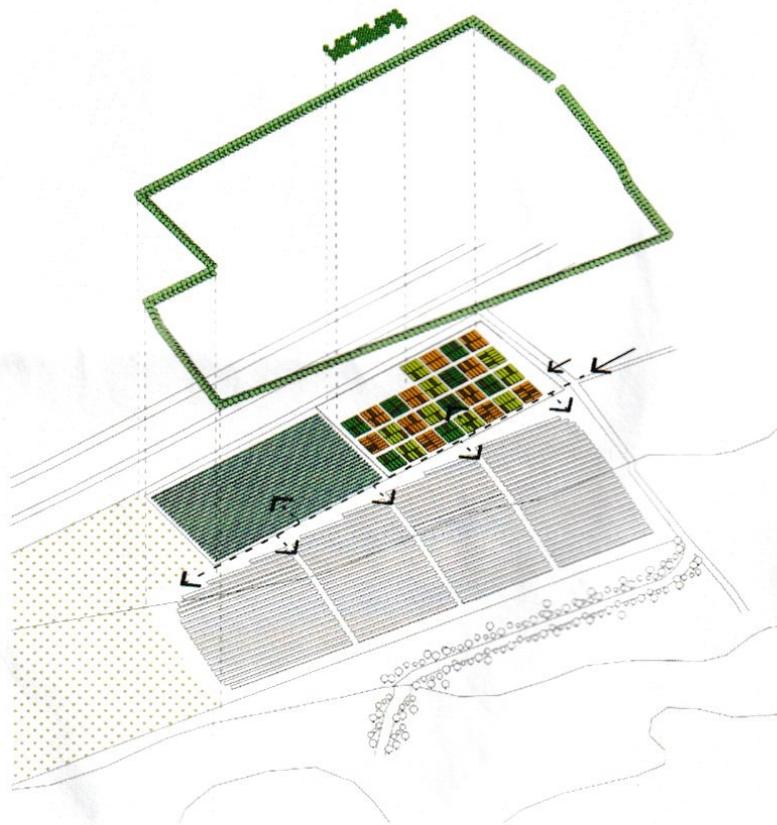
SKYSUN SA
Rue de la forge 10, 1470 Genappe
BE 06 7878 5709



www.skysun.be

Le projet agricole

Nous souhaitons élever des moutons et développer un projet de maraîchage sur la parcelle. Effectivement, les panneaux seront espacés et surélevés de telle manière à ne pas obstruer le développement de la flore en dessous de ces derniers et permettra de créer une prairie idéale pour l'élevage d'ovin. Les panneaux sont en même temps un abri et une protection contre les canicules (ombrage évitant à la végétation de brûler). La parcelle sera entourée et entrecoupée de haies afin de créer des enclos naturels. Le cheptel sera constitué à nos frais et nous cherchons activement un éleveur pour l'exploiter à son bénéfice. (prairie mise à disposition gratuitement). N'hésitez pas à nous contacter si cela vous intéresse. En plus de cette activité, nous envisageons également de développer avec un.e agriculteur.trice de la région un espace de maraîchage. La surface sera une fois de plus mise à disposition gratuitement. Nous proposons de venir cultiver la terre et aimerions connaître vos éventuels projets, n'hésitez donc pas à nous contacter. Ceci est également en quelques sortes un appel à projets.



SKYSUN SA
Rue de la forge 10, 1470 Genappe
BE 06 7878 5709



www.skysun.be

Les panneaux

L'installation sera répartie sur 7 hectares (la superficie totale du terrain étant de 18 hectares) et produira 6.000.000,00 kWh d'électricité renouvelable par an, soit la consommation de plus ou moins 2000 ménages. Cette électricité sera injectée sur le réseau de distribution publique. Elle permettra d'éviter le rejet de 1.080,00 tonnes de CO2 par an. Mieux encore, elle permettra de subsidier le projet agricole décrit ci-dessus et de redonner une vocation nourricière à la parcelle. Effectivement, cette dernière produit actuellement du blé servant à produire du bioéthanol. Autrement dit, de l'essence. Elle permettra également à Braives et Wanze de contribuer aux efforts envers le climat et notre indépendance énergétique.

Les panneaux ne font pas de bruit, ne sont pas réfléchissants, ne sont pas mobiles et n'émettent pas plus d'ondes électromagnétiques qu'un appareil ménager classique.

Le crowd lending

Faire contribuer les riverains signifie pour nous également partager les bénéfices du projet avec vous. Une campagne de prêt participatif sera lancée via la plateforme www.econova.be et uniquement accessible aux habitants de Fumal et Wanzoul pendant les deux premières semaines d'ouvertures. Si vous le désirez, vous pourrez investir de 500€ à 20.000,00€ dans le projet et profiter d'un taux d'intérêt de 6% brut par an.

Séance d'information - détails pratiques

Cette courte explication ne couvre pas tout ce que nous souhaitons mettre en œuvre afin de protéger la biodiversité, le projet agricole, la production d'électricité renouvelable et le prêt participatif. Nous serions honorés de pouvoir vous rencontrer et vous détailler ce qui est, pour nous, un projet d'avenir. Si vous avez des connaissances qui pourraient être intéressées par les projets agricoles, n'hésitez pas à leur transmettre cette invitation. Ils sont les bienvenus.

Afin d'être bien préparé et de répondre un maximum à vos attentes, pouvez-vous nous confirmer votre présence et nous envoyer vos questions à l'adresse suivante : info@skysun.be ?

Il se peut que nous ayons omis de prévenir l'un ou l'autre riverain, n'hésitez donc pas à communiquer autour de vous à ce sujet.

La séance d'information aura lieu le **24/08/2022 à 20h** à l'adresse suivante : **Rue de Dreye, 13**

4260 Fallais (derrière le hall des sports).

Nous prévoyons une collation et de quoi vous désaltérer.

D'avance merci pour votre participation.

SKYSUN SA
Rue de la forge 10, 1470 Genappe
BE 06 7878 5709



www.skysun.be

Vue depuis les hauteurs de Wanzoul

Avant



Après



SKYSUN SA
Rue de la forge 10, 1470 Genappe
BE 06 7878 5709



www.skysun.be